

Donald Trump : appui au droit au port d'armes



Washington, 5 mai (RHC)- Le président des États-Unis, Donald Trump, a exprimé son appui au Second Amendement de la Constitution de ce pays qui accorde à la population le droit au port d'armes sans préciser des mesures de contrôle.

Dans un discours au cours de la Convention annuelle de l'Association Nationale du Rifle, qui s'est tenue au Texas, Trump a affirmé que la continuité de cette garantie que donne la Constitution ne sera jamais en danger, malgré ses récentes promesses d'évaluer l'application de politiques pour le contrôle des armes suite au massacre de la Floride, le 14 février dernier.

Le président étasunien a renouvelé sa proposition de former les enseignants afin qu'ils portent des armes dans leurs établissements scolaires et il a ignoré leur rejet de cette initiative.



Radio Habana Cuba